

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

# La Chine reprend l'usine de textile de Kinsoundi

Le gouvernement congolais et le Fonds national de développement, une structure chargée de promouvoir les investissements public-privé chinois en République du Congo, ont conclu, le 13 septembre à Brazzaville, un protocole d'accord pour la construction d'une usine de textile dans la capitale congolaise.

Selon les termes de l'accord, le projet consiste en la construction d'une usine de grande capacité avec plusieurs sections, notamment les services traitement du coton, de filature, de coloration et d'impression. Il y est prévu également une chaîne de production de pagnes et serviettes.

Page 5



Les représentants du Congo et de la Chine signant le protocole d'accord



Pascal Tsaty Mabiala

## VIE DES PARTIS

# L'Upads se propose de traduire une ministre en justice

Dans une déclaration publiée le 13 septembre à Brazzaville, le secrétariat national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) entend porter plainte contre la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement pour diffamation, dans l'affaire d'un enregistrement audio posté sur la toile, incriminant son premier secrétaire.

« L'Upads dénonce et condamne la manipulation

politicienne de madame la ministre de la Promotion de la femme, impliquant le chef de notre parti dans les querelles de caniveau dont le PCT est friand aujourd'hui. Elle informe l'opinion de la décision prise par le député Pascal Tsaty Mabiala, en accord avec notre parti, d'intenter une action en justice pour diffamation contre les présumés auteurs des enregistrements en cause», précise la déclaration.

Page 2

## INDUSTRIE

# Une unité de montage de tracteurs à la zone économique de Maloukou

Le complexe industriel et commercial de Brazzaville va accueillir une unité d'assemblage de tracteurs de la société Camaco dont la capacité de production sera estimée à deux cent cinquante engins par mois. Ce projet s'inscrit dans le cadre des initiatives de la diversification de l'économie à travers l'industrie et l'agriculture.

« Les tracteurs seront destinés au marché national, régional et continental. Il est question de booster l'agriculture au niveau national à travers cette nouvelle société. On va offrir des facilités à la population pour accéder à ces engins agricoles », a indiqué Me Mohamed Samba, l'un des administrateurs de la société Camaco.

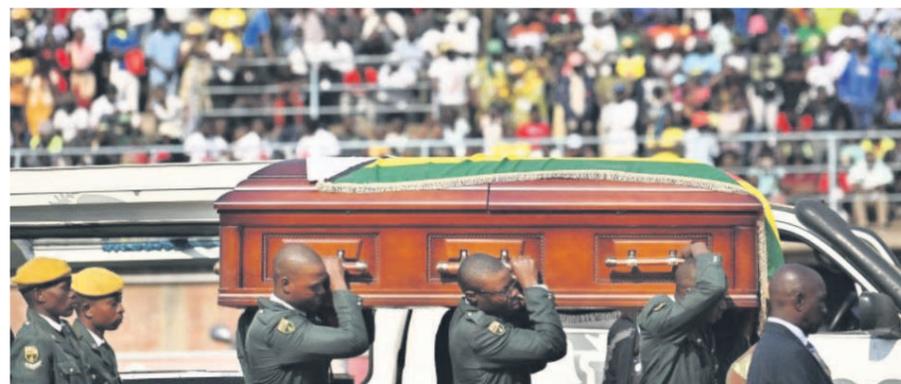
Page 16



L'un des tracteurs qui seront montés à la zone industrielle de Maloukou

## FUNÉRAILLES

# Le Zimbabwe et l'Afrique disent adieu à Robert Mugabe



Le Zimbabwe a rendu samedi un dernier hommage national au président Robert Mugabe, décédé le 6 septembre à Singapour, à l'âge de 95 ans. La cérémonie s'est déroulée en présence de chefs d'Etat étrangers et autres personnalités.

La querelle a finalement trouvé son épilogue. L'illustre disparu sera bien inhumé au monument national d'Harare mais pas avant un mois, le temps de lui construire un mausolée. Si des voix se sont élevées pour dénoncer les violations des droits humains et la mauvaise gestion économique de l'ancien président zimbabwéen, nombreuses sur le continent et ailleurs ont célébré le héros de l'indépendance et l'artisan du panafricanisme.

Page 11

## ÉDITORIAL

# Appels perdus

## ÉDITORIAL

## Appels perdus

Nous appelons tellement, peut-être même trop, que certaines de nos communications s'éparpillent et font le buzz dans les réseaux sociaux. Surtout lorsque nous croyons, parfois les yeux fermés, qu'à leur tour les murs avaient désormais leurs oreilles bouchées. La preuve en a été donnée ces dernières semaines que les murs écoutent toujours de plus en plus et le téléphone, cet instrument d'interconnexion qui parcourt le monde à la vitesse du son, ne cessera jamais de surprendre, plus dramatique, de trahir. Il n'a pour cela du souci pour personne.

Pour ne pas remonter le temps indéfiniment, rappelons-nous deux prestations téléphoniques que les Congolais ont abondamment commentées il y a peu. Toutes semblent avoir été émises par des compatriotes pour des causes qui ne peuvent être les mêmes immédiatement mais attirent l'attention. Dans la première, un homme rèle sa vengeance on ne sait contre quel ennemi potentiel. Il avertit pourtant que ceux qui s'en prendraient aux siens s'exposeraient à de pires représailles de sa part. Dans la seconde, deux personnes échangent longuement autour de ce qui constituerait l'actualité brûlante de leur vivier commun. On ne saurait dire si toutes les deux sont au cœur de cette actualité ou seulement ambitionnent-elles d'y jouer un rôle.

Y a-t-il péril en la demeure au regard de ce que l'on entend ou a-t-on affaire à une manifestation au grand jour de ce qui a toujours constitué, dans l'ombre, le travail de réseaux d'influence habités par le renouvellement perpétuel du rapport des forces en leur sein? Ces audios sont-ils récents ou de vieux éléments recyclés? Bien malin qui pourrait en dire plus. Toujours est-il qu'en ce siècle de la communication où tout va très vite, où la profondeur des mots compte, toutes les choses ne sont pas à dire avec la manière dont elles sont parfois dites par ceux ou celles dont les positions occupées au sein de la communauté nationale sont forcément considérés comme des modèles. Enfin, si on peut dire...

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## L'Upads entend traduire la ministre de la Promotion de la femme en justice

Le secrétariat national du parti a publié, le 13 septembre à Brazzaville, une déclaration dans laquelle il a décidé de porter plainte contre la ministre Inès Bertille Néfer Ingani pour diffamation, dans l'affaire d'un enregistrement audio posté sur la toile, incriminant son premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabilia.

Depuis quelques jours, un enregistrement audio attribué à la ministre Inès Bertille Néfer Ingani fait le buzz sur le net. Dans cet audio où elle serait en conversation avec un jeune militant de la Force montante congolaise, la ministre de la Promotion de la femme, selon l'Union panafricaine pour la démocratie et le progrès (Upads), aurait accusé le chef de file de l'opposition congolaise d'avoir reçu de l'argent de certains cadres du Parti congolais du travail (PCT) pour tenir des propos outrageux contre le député d'Oyo, Christel Sassou N'Guesso. Pascal Tsaty Mabilia aurait accompli cette mission, le 18 août, lors de l'interpellation du gouvernement à l'Assemblée nationale.

Réagissant à ce propos, le secrétariat national de l'Upads a balayé

**«L'Upads dénonce et condamne la manipulation politicienne de madame la ministre de la Promotion de la femme, impliquant le chef de notre parti dans les querelles de caniveau dont le PCT est friand aujourd'hui. Il informe l'opinion de la décision prise par l'honorable Pascal Tsaty Mabilia, en accord avec notre parti, d'intenter une action en justice pour diffamation contre les présumés auteurs des enregistrements en cause»,**



Pascal Tsaty Mabilia

d'un revers de main toutes les accusations portées contre son premier secrétaire. Il a marqué son indignation et condamné avec fermeté cette affirmation qu'il qualifie de "gratuite" et qui, selon lui, relève d'une pure et simple "diffamation".

«L'Upads dénonce et condamne la manipulation politicienne de madame la ministre de la Promotion de la femme, impliquant le chef de notre parti dans les querelles de caniveau dont le PCT est friand aujourd'hui. Il informe l'opinion de la décision prise par l'honorable Pascal Tsaty Mabilia, en accord avec notre parti, d'intenter une action en justice pour diffamation contre les présumés auteurs des enregistrements en cause », relève la déclaration du secrétariat national de l'Upads.

Le parti de Pascal Lissouba a affirmé, par ailleurs, qu'en sa qualité d'homme libre, le chef de l'opposition continuera à "jouer son rôle" sans pour autant vendre cette famille politique dont il est aujourd'hui le porte-étendard. L'Upads a surtout fustigé le comportement irresponsable de certains membres du gouvernement qui désacralisent le titre de ministre. «Ces graves accusations démontrent, une fois de plus, combien l'Etat de droit est emporté par les flots de l'inconscience politique et du laisser-aller, d'autant qu'il est dorénavant établi qu'être ministre au Congo relève en réalité du militantisme et des autres passe-droits, à l'exception de tout critère objectif de nomination », conclut la déclaration.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ACCORD AVEC LE FMI

# La France réitère son soutien financier au Congo

Le nouvel ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a réaffirmé l'appui de son pays au Congo, le 13 septembre, à l'issue des entrevues avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, et celui de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Muté au Congo il y a à peine un mois, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française a profité de sa visite de courtoisie auprès des présidents des chambres parlementaires pour discuter avec eux des perspectives de sa mission diplomatique dans le pays.

A propos de l'accord conclu, le 11 juillet dernier, avec le Fonds monétaire international (FMI), François Barateau a fait savoir à Pierre Ngolo et à Isidore Mvouba que la France va soutenir le Congo, en lui accordant un appui financier conséquent. L'objectif de cette aide, a-t-il indiqué, est de lui permettre de relancer sereinement son économie, asphyxiée depuis 2014 par la crise due à l'effondrement des prix des cours de baril de pétrole sur le marché international.

« Le président de la République, Emmanuel Macron,

avait dit que la France allait soutenir le Congo, une fois que l'accord avec le Fonds monétaire international ait été signé. Je ne peux pas vous donner le montant exact de cet appui, mais il faut seulement retenir que beaucoup d'argent sera mis

à la disposition du Congo. Cette aide financière sera accordée aussi sur trois ans et sera décaissée en plusieurs étapes », a précisé le nouvel ambassadeur de France.

Concernant sa mission au Congo, le diplomate français a exprimé sa volonté de poursuivre la même dynamique de coopération. Une coopération qui, selon lui, devrait continuer dans la confiance, l'esprit constructif mais aussi dans l'exigence, en termes de qualité de travail, d'engagement et de fidélité dans l'amitié. « La coopération entre le Congo et la France a donné une nouvelle impulsion, avec la visite qu'a effectuée récemment le président Denis Sassou N'Guesso en France. J'ai déjà ma feuille de route et je dois travailler de manière à concrétiser cette nouvelle dynamique en partenaires égaux afin que nous construisions ensemble quelque chose d'intéressant », a renchéri François Barateau.

Cette coopération bilatérale, a martelé le diplomate français, va se poursuivre dans plusieurs domaines de la vie dont celui du social, impliquant l'aménagement urbain à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Firmin Oyé



François Barateau à l'issue de l'audience avec Isidore Mvouba et Pierre Ngolo.

**« Le président de la République, Emmanuel Macron, avait dit que la France allait soutenir le Congo, une fois que l'accord avec le Fonds monétaire international ait été signé. Je ne peux pas vous donner le montant exact de cet appui, mais il faut seulement retenir que beaucoup d'argent sera mis à la disposition du Congo. Cette aide financière sera accordée aussi sur trois ans et sera décaissée en plusieurs étapes »**

## VIE ASSOCIATIVE

## Mermans Babounga Ngondo à la tête du réseau des associations des consommateurs

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs a été désigné récemment par ses pairs pour coordonner les actions de la nouvelle plate-forme.

C'est à l'issue de leur conclave à Brazzaville, les 5 et 6 septembre, que huit organisations de défense des droits des consommateurs ont décidé de mettre en place un réseau. Certains leaders venaient de l'intérieur du pays, notamment de Makoua, Ouesso, Dolisie et Pointe-Noire, pour se joindre à leurs camarades de Brazzaville.

Le secrétariat permanent qu'assure Mermans Babounga Ngondo sera appuyé par un conseil d'administration composé de six membres actifs. En lançant l'initiative du réseau, ces acteurs de la société civile entendent renforcer leurs actions sur le terrain auprès de la population et des pouvoirs publics.

Pour la principale figure de la plate-forme, le plus important est de mutualiser les efforts sur les préoccupations « légitimes » des consommateurs.

Selon le secrétaire exécutif, les associations à la base identifient

les préoccupations de la population et les font remonter au bureau du réseau qui va mener les actions de plaidoyer. La plate-forme peut compter sur le soutien de son partenaire, à savoir l'Institut européen de coopération, de développement social et économique qui l'accompagne depuis le début de l'initiative. « Le réseau a été mis en place avec l'adhésion de l'ensemble des associations des consommateurs, de même qu'un bureau sur la base d'un consensus. Nous avons également adopté une feuille de route qui prévoit un programme de vulgarisation de l'existence du réseau auprès des différents partenaires, dont les pouvoirs publics », a signifié Mermans Babounga.

Notons que dans sa feuille de route, le bureau promet de mener de plaidoyer pour l'amélioration de la qualité de l'offre de services de l'Énergie électrique du Congo et de La Congolaise des eaux ; l'allègement des taxes qui impactent le quotidien des consommateurs ; le renforcement de la transparence des tarifs des services bancaires et des communications électroniques ainsi que pour le respect des droits des patients.

Fiacre Kombo



Mermans Babounga Ngondo

## LE FAIT DU JOUR

## L'équation afghane

Si il est un dossier empoisonnant, sur lequel même les grandes puissances demeurent à court d'inspiration victorieuse, il s'appelle Afghanistan. Mine de rien, il y a aujourd'hui dix-huit ans, jour pour jour, que dure la traque, ou plutôt la guerre contre les talibans. Nul ne sait quand est-ce qu'elle prendra fin tant l'équation de la lutte armée et, au bout du compte, celle de la négociation reste insoluble.

Le conflit en Afghanistan commencé sous le président Georges Bush junior visait principalement la capture d'Oussama Ben Laden signalé comme l'instigateur présumé des attentats du 11 septembre 2001 qui emportèrent environ trois mille personnes

sur le sol des Etats-Unis. C'est pour cette raison que l'Amérique avait pris la tête d'une grande coalition internationale pour, en quelque sorte, laver l'affront fait à la première puissance mondiale par une bande de terroristes. La cible collatérale de cette guerre impitoyable ce fut le régime des talibans installé cinq années plus tôt par la force des armes et chez qui le chef d'Al-Qaïda avait trouvé refuge.

Oussama Ben Laden est tué après dix ans de la chasse engagée contre lui par un commando américain à Abbottabad, alors que le régime qui le protégeait s'était effondré depuis. La Maison-Blanche expliquait ensuite son geste de plonger le corps du vaincu dans les profondeurs

de l'océan Atlantique pour, disait-elle, empêcher tout fanatisme autour de sa sépulture s'il devait en avoir une.

Si donc Georges Bush fils avait réussi, en 2003, à capturer Saddam Hussein, l'autre ennemi juré des Etats-Unis, jugé et exécuté, Ben Laden lui était tombé dans l'escarcelle de Barack Obama en 2011. Des histoires anciennes dont les prolongements affectent le présent, car l'enlèvement de ce conflit ouvre d'avantage les yeux sur la nature même des relations internationales: inconstantes, intéressées, pernicieuses.

Tête de pont de la coalition formée au lendemain du 11 novembre, les Etats-Unis, restés

presque seuls, tentent à présent de se défaire de cette guerre impossible. Le président Donald Trump a un temps voulu croire les talibans en engageant des négociations directes avec eux. Dans ce jeu de rôle complexe, les autorités afghanes devaient continuer à gérer le petit essentiel au milieu d'attaques meurtrières chaque fois revendiquées par les premiers.

Ce bellicisme vexant des talibans, le locataire de la Maison-Blanche ne l'a pas excusé qu'il en a profité pour rompre tout dialogue. Pour les observateurs, Donald Trump n'a fait que retarder les échéances. Ce dossier le rattrapera sans nul doute s'il est réélu l'année prochaine.

Gankama N'Siah

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

### PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE) EN VUE DU RECRUTEMENT DE L'EXPERT CHARGE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPE- TENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N° de référence : CG-SC - CI - 0070 / PDCE / 2019 / IDA 5302

#### 1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement de l'expert (e) chargé(e) de l'information et de la communication du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE).

#### 2. Qualifications et profil requis :

Le consultant deva avoir le profil suivant:

- Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaire en sciences de l'information et de la communication ou autre diplôme équivalent (minimum Bac +5) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans comme spécialiste en matière de planification et de mise en œuvre des activités de communication/information, d'animation des sessions communau-

taires, de gestion de l'information, de la communication et de l'animation des réseaux, des services web ainsi que le renforcement des capacités en communication. Une expérience des projets financés par des coopérations multilatérales et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout.

- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels de communication : logiciel de publication (PAO) et de graphisme (page-maker, adobe, Illustrator, corel suite, ...) et des logiciels de communication web (CMS, blogs, site web, ...);
- Posséder de bonnes capacités de communication ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et une bonne expression orale et écrite en français,
- Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire.

La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.

#### 3. Durée de la mission

La durée des prestations est d'une (1) année renouvelable à temps plein. Le

(la) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable compte tenu de ses performances. Il (elle) résidera à Brazzaville.

#### 4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae détaillé à jour mentionnant la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;
- Copie (s) certifiée (s) du (des) diplôme (s) ;
- Attestation (s) et références de bonne exécution des missions similaires.

#### 5. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque

mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 30 Septembre 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Candidature au poste d'expert chargé de l'information et de la communication du PDCE).

Secrétariat PDCE  
A l'attention du Coordonnateur  
Unité de Gestion du PDCE  
Adresse : 177, rue Soweto - Quartier  
Ex télévision - Bacongo  
Tél : (00242) 06 667 22 29 / 05 551  
25 52 / 06 951 36 62 / 06 650 40 22  
Email : contact@pdce-congo.com

**Le Coordonnateur du Projet,**

**OKOMBI Auxence Léonard**

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

BOMAYÉ  
R.D. CONGO

INSTITUT  
FRANÇAIS  
R.D. CONGO - KINSHASA  
HALLE DE LA GOMBE

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

BOMAYÉ  
R.D. CONGO

INSTITUT  
FRANÇAIS  
R.D. CONGO - KINSHASA  
HALLE DE LA GOMBE

# AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION  
2019

La musique africaine à l'ère du digital

**DU 17 AU 18 SEPTEMBRE**  
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

**DU 19 AU 21 SEPTEMBRE**  
INSTITUT FRANÇAIS DE KINSHASA

**TABLES RONDES, KEY-NOTES, SHOWCASES**

**20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS  
17 GROUPES  
200 MUSICIENS**

Amf  
GRATUIT

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

#### MARDI 17 SEPTEMBRE

10H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - KEYS NOTES // TABLES RONDES

18H30 : CINÉ-CLUB : RÉFUGIADO

#### MERCREDI 18 SEPTEMBRE

11H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - TABLES RONDES

15H00 : SHOWCASE 1 : EVEN'S MAB, DOUBLE R, LES BANTOUS DE LA CAPITALE, LES MAMANS DU CONGO...

18H00 : SHOWCASE 2 : ROGA ROGA, FANIE FAYAR, MLG MOCHRISTO...

#### SAMEDI 21 SEPTEMBRE

10H00 : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRES DE SCRABBLE)

#### DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

17H30 : DIMANCHE À LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

**20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS  
17 GROUPES  
200 MUSICIENS**

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur  
[www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

Amf  
GRATUIT

## TEXTILE

# Une usine sera construite sur l'ancien site de la Sotexco

Le ministre de l'Économie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, a signé le 13 septembre à Brazzaville, avec le directeur général du Fonds national de développement du Congo (FNDC), Huo Kouyin, un protocole d'accord relatif à la réalisation du projet qui sera exécuté sur les cendres de l'ex-société des textiles du Congo (Sotexco), à Kinsoundi dans l'arrondissement 1, Makélékélé.

Le projet qui consiste à construire une usine de grande envergure, comportant les sections suivantes : réception et traitement du coton; filature; coloration et impression; conditionnement et stockage, enfin le service technique, pourrait bénéficier d'autres sites qui lui seront concédés par l'État congolais, selon l'évolution de ses activités.

Cette société anonyme pourra aussi développer et exercer d'autres activités connexes telles que la chaîne de production de pagnes

**« Le fonds veut promouvoir l'économie du Congo ce, le plus vite que possible. Les ingénieurs chinois sont déjà prêts pour mettre en exécution le projet. Si les secteurs de l'industrie et des transports sont développés, le problème de l'économie congolaise sera réglé »**

et serviettes. « *Les participations, au capital de la société, seront pour le Congo, sous forme d'apports en nature, constitués des terrains et des bâtiments existants. Pour le FNDC et la nouvelle Ronghua textile, l'apport sera en numéraires et en moyens techniques* », indique le protocole d'accord qui relève que les capitaux seront affectés à la construction de l'usine et à l'acquisition des équipements et matériels d'exploitation. Ils couvriront également les besoins en fonds de roulement nécessaires à l'exploitation de l'usine.

« *Le fonds veut promouvoir l'économie du Congo ce, le plus vite que possible. Les ingénieurs chinois sont déjà prêts pour mettre en exécution le projet. Si les secteurs de l'industrie et des transports sont développés, le problème de l'économie congolaise sera réglé* », a indiqué le directeur général du FNDC, dont la mission est de promouvoir l'investissement public et privé chinois en République du Congo.



Les représentants du Congo et de la Chine signent le protocole d'accord

Le gouvernement s'engage, pour sa part, à assurer entre autres, des expropriations nécessaires, dans le respect des lois et réglementations en vigueur puis, à mettre en œuvre des facilités pour l'importation des matériels et équipements nécessaires à la réhabilitation,

modernisation et extension des actifs de l'ex-société des textiles. Outre le protocole d'accord, les deux parties ont également signé un mémorandum concernant le développement d'une société d'entretien des voies navigables au Congo.

La coopération entre la Chine et le Congo, palpable par des nombreuses constructions des infrastructures, servirait ainsi à donner des emplois durables aux Congolais et encourager l'investissement.

Lopelle Mboussa Gassia

## GOUVERNANCE FORESTIÈRE

## La société civile s'imprègne des nouvelles méthodes de travail

Dans le cadre de l'application du projet FERN, les membres des plates-formes et ONG congolaises en la matière ont participé, du 13 au 14 septembre à Brazzaville, à un séminaire portant sur leur implication dans l'exécution des politiques forestières.



Les participants au séminaire

Le séminaire avait pour buts d'améliorer la qualité de la participation de la société civile dans le processus forestier en cours en République du Congo, de créer la synergie entre les plates-formes impliquées dans la gouvernance forestière ainsi que de renforcer les capacités des coordinations des différents réseaux.

« *Nous nous sommes réunis ici pour aborder les thématiques clés sur la gouvernance forestière. Ce séminaire a pour rôle de renforcer la synergie dans l'approche de travail des organisations qui militent pour la protection des forêts* », a déclaré Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme.

Il a, en outre, signifié que plusieurs points ont été évoqués lors de ces deux jours de travail, notamment la question de carbone, la vérification de la légalité forestière ainsi que le lobbying et le plaidoyer sur la gestion axée sur les résultats.

Pour Clovin Bozire Assen, président de l'Action pour la gouvernance et le développement communautaire, il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs puis renforcer les capacités de la société civile puisque, selon lui, cette partie a encore des faiblesses, contrairement aux agents de l'État et des entreprises.

Rude Ngoma

## FONCTION PUBLIQUE

## 9 235 enseignants à satisfaire sous peu

La commission administrative paritaire, chargée d'examiner les dossiers relatifs à la carrière des agents du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au titre de l'année 2019, a amorcé le travail le 12 septembre à Brazzaville.

La motivation, la promotion et la reconstitution des carrières font partie des facteurs clés dans la recherche d'une éducation de qualité, a expliqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, à l'ouverture des travaux de la commission administrative paritaire des agents de son département. Cette commission a sur sa table 9 235 dossiers des enseignants en vue de leur promotion, reconstitution de carrière, avancements par grade et/ou échelon. « *3 133 d'entre eux feront valoir leurs droits à la retraite dans cinq ans* »,

**« Il y aura amélioration de leur situation administrative »**



Le ministre Anatole Collinet Makosso ouvrant les travaux de la Commission administrative paritaire

a précisé le ministre. Selon le directeur général des ressources humaines et de l'administration scolaire, Jean Fidèle Otalou, la tenue de la commission administrative mixte paritaire suscite de l'espoir pour bon nombre d'enseignants qui attendent la résolution des problèmes liés à leur carrière. Parmi les concernés, a-t-il in-

diqué, il y a, entre autres, 2 696 instituteurs, 1 204 professeurs de lycée, 781 contractuels, 484 inspecteurs de l'enseignement primaire, 680 professeurs de collège, 127 inspecteurs du même cycle. « *Il y aura amélioration de leur situation administrative* », a assuré Jean Fidèle Otalou.

Rominique Makaya

## REVENDEICATIONS PROFESSIONNELLES AU BCBTP

## Les parties en conflit conviennent d'un règlement à l'amiable

Après plusieurs heures de négociations, un protocole d'accord a été signé, le 12 septembre à Brazzaville, entre la direction générale du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) et le collectif des travailleurs.

Après s'être consentis de mutuelles concessions, la direction générale et les représentants du collectif des travailleurs de la structure ont convenu de mettre un terme à l'amiable aux différents points contenus dans le cahier de revendications professionnelles et collectives.

Aux termes des négociations, conduites sous la houlette du directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienze, il a été établi un calendrier prévisionnel de règlement de salaires. Sur les sept mois de salaires impayés, deux seulement seront payés. Dans dix jours ouvrables, à compter de la date de signature du protocole d'accord, un premier

salaires sera reversé au personnel. Le second devra, selon les termes de l'accord, suivre courant la première quinzaine du mois d'octobre. « *Les parties sont tenues au strict respect des présentes clauses qui sont irrévocables* », souligne le document.

« *Avec la conjoncture économique actuelle, il serait difficile pour le moment que la société paie les sept mois d'arriérés. Au moins, la direction du BCBTP a pris l'engagement de payer deux mois aux agents, dans l'écart d'un mois. Le reste des salaires sera payé au fur et à mesure que la société va retrouver une stabilité financière* », a affirmé Joseph Mpela, direc-

teur départemental du Travail. Après le paiement de ces deux mois, les parties se retrouveront pour apprécier l'exécution de la première phase avant d'envisager d'autres engagements.

Au nombre des revendications figure en bonne place l'établissement d'une preuve de paiement. Les agents du BCBTP demandent à l'administration de mettre à leur disposition des bulletins individuels de paie lors de chaque paie. Pour régler le différend sur la rémunération et accessoires, une commission bipartite direction/travailleurs, chargée d'évaluer l'ensemble de la dette sociale et d'étudier les modalités d'apurement, a été mise en place, en

tenant compte de la viabilité économique et financière de l'entreprise.

Suite aux doléances contenues dans le cahier de revendications, il a également été convenu d'engager des pourparlers aux fins d'examiner les éléments de ce différend et de rechercher les voies et moyens d'une solution de rapprochement, leur permettant d'éviter l'altération du climat social et des relations professionnelles. Pour plus de transparence et de traçabilité, les deux parties tablent sur la gouvernance financière et la préparation des termes de référence (TDR) des audits. A propos, le collectif des travailleurs exige que le staff du BCBTP prépare les TDR

afin que, dès que les capacités financières le permettront, ce qui n'exclut pas le contrôle de la tutelle, les audits soient menés. Ces pourparlers ont également mis un accent sur l'instauration d'un dialogue social aux fins d'assurer un meilleur climat social ; le rétablissement des représentants syndicaux et des délégués du personnel dans l'exécution de leurs attributions.

L'issue de ces négociations laisse entrevoir des perspectives peu florissantes au rythme de la réalité économique du pays. Ainsi, pour veiller à l'exécution des accords contenus dans ce protocole, un comité de suivi a été mis en place.

Josiane Mambou Loukoulou

## JOURNÉE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## Sensibilisation des chercheurs et inventeurs à la protection de leurs œuvres

Un séminaire d'information et de sensibilisation axé sur l'importance de la protection de la propriété intellectuelle, placé sous la houlette du chef de service de propriété de la promotion industrielle, Omer Ibombo, s'est tenu le 13 septembre, à l'École nationale d'administration et de magistrature.



Le présidium du séminaire

L'intérêt de la rencontre a été d'édifier les chercheurs et le représentant de l'Association congolaise des inventeurs et innovateurs sur les méthodes d'utilisation du canal Traité de coopération en matière de brevets pour faire connaître leurs créations, leurs inventions.

Dans son exposé à cette occasion, Me Christ Ayriel Malanda, vice-président de Kangroov Industry, a fait une communication sur la procédure de protection au niveau de l'Organisation africaine de la propriété industrielle (OAPI) et au niveau international qui se caractérise par l'établissement en premier d'une demande de brevet à déposer auprès de l'Office national ou régional des brevets.

Il a expliqué que l'intéressé à jusqu'à douze mois à compter de la date du dépôt de sa demande de brevet au niveau local pour déposer une demande internationale auprès de l'office récepteur. Ensuite, environ seize mois à compter de la date de dépôt de la demande locale sont nécessaires pour recevoir un rapport de recherche internationale et une opinion écrite établis par un office de brevet national ou régional désigné comme administration chargée de la recherche internationale, etc. L'instrument de protection, appelé Traité de coopération en matière de brevets, a dit l'orateur, a été signé en 1970 et couvre cent cinquante-deux États dans le monde

dont dix-sept font partie de l'OAPI. Outre cette communication, les participants au séminaire ont suivi d'autres thèmes portant, entre autres, sur les critères reconnus pour bénéficier d'une protection de son invention et sur les interactions entre le changement climatique et les droits de la propriété intellectuelle.

En rappel, la propriété intellectuelle désigne l'ensemble des droits exclusifs accordés à un auteur sur les créations intellectuelles. Elle s'applique aussi bien dans le domaine artistique et littéraire avec la protection des auteurs, que dans le domaine industriel avec la mise en place, entre autres, de brevets.

Guillaume Ondzé

## HOMMAGE

## La communauté scientifique congolaise revalorise la mémoire de Joseph Elenga Ngaporo

L'Université Marien-Ngouabi et les membres de la famille biologique de l'ancien économiste et sociologue congolais ont commémoré, le 13 septembre à Brazzaville, le 10e anniversaire de sa disparition, afin de perpétuer ses pensées aussi bien au niveau national qu'international.

La cérémonie d'hommage à l'illustre disparu a été rehaussée de la présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, et des Prs Daniel Abibi, Abraham Ndinga Mbo et Scholastique Dianzinga. Des témoignages et commentaires ont été faits sur les œuvres du Pr Joseph Elenga Ngaporo, réputé dans l'art de l'analyse et de jugement des faits. Dans ses travaux de recherche, a-t-on appris, l'économiste et sociologue rappelle certaines résistances connues par le Congo lors de la pénétration coloniale.

Ses homologues ont avoué que Joseph Elenga Ngaporo était un homme aux convictions profondes. « *Face au repli identitaire, pour sa part, Joseph Elenga Ngaporo incarnait l'authentique citoyen congolais car la citoyenneté, c'est le dépassement des différences ethniques. Le choix de ses amis et collaborateurs en était le témoignage que cet exemple puisse inspirer nos jeunes cadres* », a souhaité le Pr Daniel Abibi.

A la fin de ses études à Paris où il a été l'un des dirigeants actifs de la fédération des étudiants de l'Afrique noire en France, dans les années 1960, il était rentré dans son pays au début des années 1970 pour se consacrer à l'enseignement des sciences économiques à l'Université de Brazzaville. Il y participa activement comme chef de département des sciences économiques et secrétaire général du syndicat des enseignants. « *Il maîtrisait les rouages de la lutte syndicale dont celle de la fondation d'enseignement supérieur en Afrique centrale* », a témoigné le Pr Abraham Ndinga Mbo.

Le Pr Joseph Elenga Ngaporo fut l'un des membres fondateurs du comité exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences économiques et sociales en Afrique (Codesria), en 1973, en compagnie, entre autres, de son ami, l'économiste égyptien Samir Amin. Il a publié en 2004 un livre d'économie politique intitulé « *Le Japon, l'Asie et l'Afrique – Pour une Afrique performante* », aux éditions Silex/Nouvelles du Sud. Au niveau de l'Afrique centrale, il dirigea notamment, à partir de 1989, comme secrétaire général, le Comité régional des pêches du golfe de Guinée avec pour résidence Libreville, au Gabon, et démissionna en 1992.

Rappelons que le Pr Joseph Elenga Ngaporo, ancien ministre de la République du Congo, est décédé dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 Août 2009, à Toulouse, en France. Il était né vers 1940 au village Ello, département des Plateaux.

Fortuné Ibara

## SUCCESSION ET HÉRITAGE

# Veuves et orphelins attendent le nouveau code de la famille et de la population

L'œuvre Notre-Dame des veufs et orphelins du Congo (ONDV&OC) a eu, le 13 septembre à Brazzaville, une séance de travail avec ses membres pour les préparer à s'approprier leurs droits contenus dans le document en voie d'être promulgué.

L'organisation voudrait que ses membres puissent tirer profit du côté positif des coutumes ancestrales congolaises et abandonner les antivaleurs. Prenant le cas de la mort d'un conjoint, l'ONDV&OC a fait savoir que la période du veuvage, selon les coutumes ancestrales congolaises, requiert plusieurs étapes compliquées. La veuve ou le veuf subit nombreux rites : ne pas rester seul ; dormir à même le sol ; se faire accompagner en tout temps par un membre de la famille du disparu ; verser une forte somme pour participer à l'inhumation du disparu ; pour la veuve, avoir un premier contact sexuel avec un membre de la famille du mari défunt...

De telles exigences, a souligné l'ONDV&OC, ne sont plus à encourager dans les temps modernes. « Il y a des



Une séance de travail des membres de l'ONDV&OC Adiac

femmes qui tombent enceinte et contractent des maladies vénériennes dont parfois le VIH-Sida », a déploré François Xavier Mayouya Mifoundou, animateur général de cette association.

L'ONDV&OC appelle ses membres à la cohésion afin de suivre le circuit administratif jusqu'à l'adoption et la promulgation du nouveau code de la famille et la population. Elle a indiqué que parfois au-delà de la tradition, les droits de succession et d'héritage ne sont pas respectés par les parents du défunt. La femme et les enfants peuvent être délogés de leur maison par la belle-famille.

D'après François Xavier Mayouya Mifoundou, le nouveau code de la famille et de la population a résolu toutes ces questions.

Fortuné Ibara



## APPRECIEZ

### NOS SOLUTIONS SUR MESURE ADAPTEES A VOS BESOINS EN

- Gestion Immobilière
- Location et vente de biens
- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes
- Conseil
- Formation

Expérience, dynamisme, professionnalisme à votre service.

Nous joindre

Avenue Jacques Opangault face chambre froide jhonny

Tel : 05 380 11 80 / 05 380 11 86 Mailbox :

sec@plurielsolutions.net

Facebook.com /plurielsolutions



## CAMPAGNE DE RAPPEL TAKATA Véhicules de marque TOYOTA

Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne certains des modèles :

- YARIS
- COROLLA
- RAV4
- HILUX et FOTUNER

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gamme précédemment citées), à prendre contact avec leur concessionnaire CFAO Motors le plus proche afin de voir s'ils sont concernés par cette campagne. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

#### Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso  
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél : (242) 05 777 00 22 / 05 777 00 23  
BP : 247 - Tél : (242) 05 777 00 32 / 05 732 62 56  
Email : cfaomotorscongo@cfao.com



## PARI RÉUSSI POUR LE PARTENARIAT Airtel-GPY

### AIRTEL PARTENAIRE DES CONCERTS DE FALLY IPUPA !

Invité par le Groupe PELLA YOMBO (GPY) pour 2 concerts VIP à **Pointe-Noire** et **Brazzaville**, l'artiste international originaire de la RDC, **Fally IPUPA** s'est produit dans les 2 villes avec le concours du réseau des Smartphones, en qualité de partenaire.

Adulé par les jeunes et les moins jeunes pour sa musique rumba teintée de sonorités dansantes, Fally IPUPA a livré ses prestations à l'**Hôtel Hilton** de Pointe-Noire et à l'**Hôtel Olympic** de Brazzaville, les **vendredi 06** et **samedi 07 septembre 2019** devant près de **1200 fans**. L'accès au concert était conditionné par l'achat d'un ticket de **30 000** et **100 000frs CFA**, ce qui a donné à ces concerts un aspect VIP.

Cependant, afin de récompenser ses abonnés, Airtel a offert **50 places** par tirage au sort aux abonnés qui ont activé pour la circonstance, un forfait Masolo XL de 3 000frs. Pour rappel, Masolo XL est un forfait qui permet d'appeler tous les réseaux locaux à un tarif abordable.

Prévus à 19h, les concerts ont débuté un peu plus tard dans la soirée, faisant le bonheur des mélomanes et fans de la musique rumba version Fally IPUPA.

Les abonnés interviewés se sont dits satisfaits de l'initiative d'Airtel Congo, leur réseau de cœur. RDV est donc pris pour les futures opportunités musicales.



## SOMMET DE NEW YORK

## Le Bassin du Congo a son mot à dire

La position commune de la sous-région a été réaffirmée par Arlette Soudan-Nonault, coordinatrice de la Commission climat du Bassin du Congo et ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement, au sortir de la réunion de Brazzaville sur la question.

Le Bassin du Congo abrite le deuxième poumon écologique de la planète, le deuxième réservoir carbone du monde et aussi les tourbières qui sont à 200% des biomasses des forêts ajoutées aux 30% que représente le carbone contenu dans les tourbières,

Congo, à lui seul, cet espace représente pratiquement 70% de richesse en biodiversité pour l'équilibre mondial. « Nous pensons que nos amis des pays du Nord l'ont bien compris, parce qu'avec tout ce qui s'est passé en Amazonie (l'incendie), le monde commence à réaliser que parmi les trois bassins majeurs, le deuxième c'est le bassin du Congo. Nous sommes donc heureux d'aller à New York au sommet climat, parler d'une seule voix au sein de cette grande assemblée qui va réunir tous les grands décideurs du monde », a-t-elle déclaré.

## La diplomatie congolaise aux avant-postes contre

## le changement climatique

Arlette Soudan Nonault a rappelé que le chef de l'Etat congolais est le président de la Commission climat du Bassin du Congo. Cette commission qui appelle déjà les bailleurs, les partenaires comme le Café, l'Agence française de développement, l'Union européenne,

à venir la rejoindre parce que le président du Congo a signé avec son homologue français la grande feuille de route qui porte la problématique des forêts de ce pays, des tourbières récemment découvertes. « Les tourbières, c'est une superficie de 145 000 km<sup>2</sup> que nous partageons avec notre voisin et pays frère la RDC, qui capture trente milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de quinze à vingt années d'émissions de gaz à effet de serre des Etats-Unis et de trois ans de toute la planète. La sonnette d'alarme a été tirée pour que nous maintenions la température du climat à 1,5°C, mais pour cela, il faut que la diplomatie climatique que nous voulons porter aux côtés de nos deux grands leaders comme le président Ali Bongo, assurant actuellement la présidence de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, comme le président Denis Sassou N'Guesso qu'on ne présente plus depuis RIO+20 qui est l'un des grands qui porte ces questions climats », a-t-elle déclaré.

Bruno Okokana

## EMPRUNT OBLIGATAIRE

## La BAD lève deux milliards de dollars sur le marché américain

L'institution financière africaine a exécuté, selon un communiqué du 11 septembre, un nouvel emprunt obligataire de référence de deux milliards de dollars américains échelonné sur trois ans, avec un coupon de 1,625%.

« Avec cette nouvelle émission, la Banque poursuit avec succès sa stratégie consistant à réaliser des transactions plus liquides sur le marché américain. Depuis le début de l'année, la Banque africaine de développement a levé 4,4 milliards de dollars sur les marchés de capitaux, soit 61% de son programme d'emprunt pour 2019 », souligne le communiqué. Par ailleurs, le texte signale que cette nouvelle émission obligataire a généré une forte demande des investisseurs, avec un livre d'ordres atteignant 2,8 milliards de dollars et ce, à un niveau record contre l'obligation du Trésor américain de référence, car le plus serré jamais obtenu par la Banque sur une telle maturité.

« Cinquante-trois investisseurs globaux, dont sept nouveaux pour l'institution, ont participé à la transaction, avec une répartition diversifiée tant du point de vue géographique que par type d'investisseurs. La qualité exceptionnelle du carnet d'ordres s'illustre par la forte participation des banques centrales et institutions officielles, représentant ainsi près de deux tiers de l'allocation finale », renseigne la Banque africaine de développement (BAD). « La transaction a été favorablement accueillie par les investisseurs avec des indications d'intérêts approchant 1,47 milliard de dollars, à la clôture de la séance américaine », poursuit l'institution.

« La dynamique s'est poursuivie au cours de la matinée avec davantage d'ordres provenant de comptes européens et asiatiques, et un carnet d'ordres excédant 2,5 milliards de dollars, permettant à la Banque de fixer le prix d'émission à mid-swaps plus treize points de base. Après la fermeture du carnet d'ordres américain, le montant final du carnet d'ordres dépasse 2,8 milliards de dollars (excluant les intérêts des chefs de file) et la Banque a fixé la taille de l'émission à deux milliards de dollars », ajoute-t-il.

Selon le communiqué, l'exécution finale de la transaction s'est déroulée à Londres, avec un rendement de 1,679%, équivalent à une marge de 8,75 points de base au-dessus de l'obligation du Trésor américain.

Yvette Reine Nzaba



Soudan Nonault, coordinatrice technique de la Commission climat du Bassin du Congo

l'équivalent de trois années des CO2 de la planète. Ajouter à cela, les quarante millions de carbone produits par l'ensemble des forêts d'Afrique centrale.

Pour la coordinatrice de la Commission climat du Bassin du

# AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

## BRAZZAVILLE LE 9 SEPT 2019

# SÉMINAIRE SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

LES LEVIERS STRATÉGIQUES POUR UNE SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

SÉMINAIRE SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

À 9H : 50 000 FCFA

FORMATION EN L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

À 14H : 50 000 FCFA

AFRIKAN CAMPUS: TOURS JUMELLES VILLARECCI, AVENUE AMILCAR CABRAL, FACE HÔTEL RADISSON, BRAZZAVILLE

RÉSERVATION :

info@afrikancampus.com

+242 05 536 6979 / +242 06 844 5867 / +242 06 56 74 467

www.afrikancampus.paris

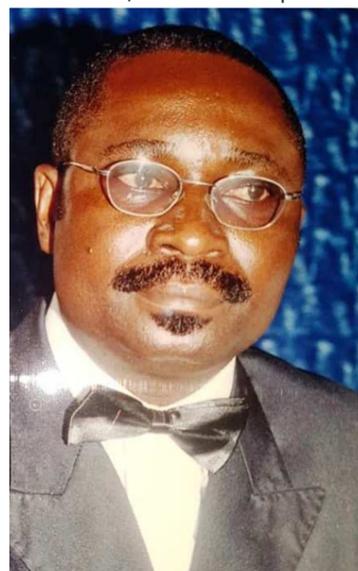
**NÉCROLOGIE**



Jean-Jacques Koubemba, journaliste au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Jean-Bernard Ntsana, Raymond Likouya et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, sœur, Monique Souamounou, survenu le mardi 3 septembre 2019 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Itendi, Moukondo, quartier Cité des 17, arrêt Maison Blanche.

**PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JUSTIN ROMUALD ZALIMA**

La famille Zalima informe parents, amis et connaissances que les obsèques de leur regretté fils, frère, père et oncle Justin Romuald Zalima, agent de la Marine marchande, décédé le 8 septembre 2019 à Pointe-Noire, auront lieu selon le



programme ci après :  
 •Lundi 16 septembre en début d'après midi : arrivée de la dépouille à Brazzaville en provenance de Pointe-Noire par l'aéroport international Maya Maya, suivie du dépôt du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
 •Mardi 17 septembre 2019  
 -9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville  
 -10h : recueillement au domicile familial, sis au n° 10bis de la rue Eko, Talangaï, vers l'école de la Liberté;  
 12h : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;  
 13h : départ pour le cimetière privé Bouka ;  
 16h : retour au domicile.

Stanislas Okassou et les enfants Adzoka ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Ouessou et des villages de Ndongo, Issongo, Oyoue et Bokagna, dans le district de Makoua, le décès inopiné de leur frère et père, Crépin Adzoka, agent Energie électrique du Congo, survenu le 10 septembre 2019.  
 Le deuil se tient au domicile familial, sis 10 rue Dzitiri, à Nkombo (arrêt de bus «Bas prix»), avant le CNRTV).  
 Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement



**DIVERS**

La société World Leader solution crée votre entreprise : SARL ou SAS ou SA en 24 heures RCCM, 24 heures plus tard SCIEN et SCIET, NIU une semaine après. Les honoraires tiennent compte de la crise Contact : 06 912 63 21.

**UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
 SAMEDI 9 h - 13 h



## DISPARITION

## Le Zimbabwe et l'Afrique disent adieu à Robert Mugabe

Le Zimbabwe et tout le continent ont rendu samedi un dernier hommage national au président Robert Mugabe, décédé le 6 septembre à 95 ans, à Singapour.

Le successeur de l'ancien président, Emmerson Mnangagwa, et plusieurs chefs d'Etat africains, en fonction ou à la retraite, ont assisté depuis la tribune officielle du stade national des sports de la capitale Harare à la cérémonie d'obsèques de Robert Mugabe. Parmi eux les présidents sud-africain, Cyril Ramaphosa ; kényan, Uhuru Kenyatta ; et équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema. Joseph Kabila était également venu honorer la mémoire de celui qui a été toujours présent quand la République démocratique du Congo avait besoin de son appui ; le président Félix Tshisekedi étant lui représenté par son vice-Premier ministre, Gilbert Kankonde. En tête des personnalités attendues figuraient le président chinois, Xi Jinping ; l'ex-président cubain, Raul Castro ; le président nigérian, Muhammadu Buhari.

Dans le stade, t-shirts et couvre-chefs à l'effigie du défunt, ses fidèles inconditionnels ont accueilli la dépouille par une salve de chants de la Guerre de libération et une flopée de pancartes et bannières saluant l'icône révolutionnaire. « *Je suis ici pour porter le deuil de notre héros* », a indiqué un ancien combattant de la Guerre de libération, ajoutant : « *Tout ce qui est positif au Zimbabwe, son unité, sa réconciliation et la terre qui est désormais la nôtre, c'est grâce à Mugabe* ». Un directeur d'école a poursuivi : « *C'est grâce à un homme comme Bob, à sa bravoure, que nous avons pu obtenir*

**« C'est grâce à un homme comme Bob, à sa bravoure, que nous avons pu obtenir notre indépendance »**

notre indépendance ».

Pendant plusieurs jours, sa famille s'était battue pied à pied pour obtenir qu'il soit inhumé dans son village du district de Zvimba, à une centaine de kilomètres de Harare. Le gouvernement de son successeur, Emmerson Mnangagwa, souhaitait au contraire l'envoyer au Champ des héros, monument national construit en lisière de la capitale Harare pour accueillir les combattants de la Guerre de libération les plus illustres.

La querelle a finalement trouvé son épilogue vendredi. Le camarade Bob, comme le surnommaient les dirigeants de son parti, sera bien inhumé au monument national d'Harare mais pas avant un mois, le temps de lui construire un mausolée. « *On ne l'enterrera qu'une fois la construction de ce mausolée achevée* », a annoncé le président Emmerson Mnangagwa.

## AFRIQUE DU SUD

## Cyril Ramaphosa s'excuse pour les émeutes xénophobes

Le président sud-africain a été hué samedi au Zimbabwe, lors des obsèques de Robert Mugabe, après les récentes émeutes dirigées contre des étrangers qui ont secoué son pays et a présenté ses excuses en assurant que ses compatriotes n'étaient pas xénophobes.

Alors qu'il s'apprêtait à rendre hommage à l'ancien maître du Zimbabwe dans un stade de la capitale Harare, Cyril Ramaphosa a été longuement sifflé et conquis par la foule qui assistait aux obsèques. « *Je me tiens ici devant vous comme un frère africain, qui exprime ses regrets et présente ses excuses pour ce qui s'est passé dans mon pays* », a-t-il lancé, après avoir pu reprendre son discours. « *Ce qui s'est passé en Afrique du Sud va à l'encontre du principe d'unité du peuple africain pour qui le président Mugabe, Nelson Mandela (...) se sont battus* », a-t-il poursuivi, ajoutant : « *Je me tiens ici devant vous (...) pour vous dire que nous travaillons*

**« Je me tiens ici devant vous comme un frère africain, qui exprime ses regrets et présente ses excuses pour ce qui s'est passé dans mon pays »,**

*très dur pour encourager notre peuple à accueillir toute la population des pays africains... Les Sud-Africains ne sont pas xénophobes, ils n'ont rien contre les citoyens des autres pays* ».

Au début du mois, l'Afrique du Sud a été secouée pendant plusieurs jours par une vague d'émeutes et de pillages dirigées en priorité contre les habitants et les commerces des étrangers, principalement dans sa plus grande ville Johannesburg. Ces violences ont fait au moins douze morts, dont une majorité de Sud-Africains, et causé d'importants dégâts.

## L'Afrique a salué un héros de l'indépendance

Depuis l'annonce de sa disparition, l'Afrique a rendu hommage à Robert Mugabe, saluant la dimension historique du combattant anti-colonialiste.

Si des voix se sont élevées pour dénoncer les violations des droits humains et la mauvaise gestion économique de l'ancien président zimbabwéen, nombreuses sur le continent et ailleurs ont célébré le héros de l'indépendance et l'artisan du panafricanisme.

Depuis Pékin, la Chine, dont le président Xi Jinping fut en 2015 un des rares chefs d'Etat à effectuer une visite officielle au Zimbabwe, boudé par les dirigeants occidentaux, a salué « *un dirigeant politique et un dirigeant du mouvement de libération nationale exceptionnel* ». En Russie, le président Vladimir Poutine a souligné que « *beaucoup de dates importantes dans l'histoire moderne du Zimbabwe sont liées au nom de Robert Mugabe... Il a apporté une grande contribution personnelle à la lutte pour l'indépendance* ». A Cuba, le ministre des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a twitté : « *Toutes nos condoléances au gouvernement et au peuple du Zimbabwe pour la mort de l'ex-président Robert Mugabe, père fondateur de cette nation, leader historique africain et grand ami de Cuba* ».

Un des premiers dirigeants africains à s'exprimer après l'annonce du décès a été le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui a salué un « *combattant de la libération et un champion de la cause africaine contre le colonialisme* ».

Le président Denis Sassou

N'Guesso, dans un message daté du 10 septembre, s'est pour sa part incliné « *devant la mémoire de ce digne fils d'Afrique* » et a salué en « *l'illustre disparu, naguère élevé à la distinction de Héros national, le combattant émérite pour l'indépendance des peuples opprimés d'Afrique australe* ».

L'ancien président congolais, Joseph Kabila, a évoqué « *le souvenir d'un digne fils de l'Afrique, qui a volé au secours de notre pays, alors victime d'une agression extérieure. Le continent vient de perdre l'un des grands panafricanistes, un héros de la lutte pour l'indépendance* ». Uhuru Kenyatta, président kényan, a salué de son côté « *un homme d'Etat, un combattant de la liberté et un panafricaniste qui a joué un rôle essentiel dans la formation des intérêts du continent africain* », évoquant un « *phare de la lutte de libération de l'Afrique* ». Au Burundi, le président Pierre Nkurunziza a dit avoir appris « *avec tristesse la disparition d'un héros de l'indépendance du Zimbabwe et vaillant artisan du panafricanisme* ». Au Soudan du Sud, le président Salva Kiir a estimé que le Zimbabwe avait perdu un grand dirigeant et un homme d'Etat « *révolutionnaire et dévoué* ».

En Afrique australe, Edgard Lungu, président de la Zambie, a rappelé le souvenir du père fondateur

du Zimbabwe et panafricaniste, dont la « *place dans les annales de l'histoire de l'Afrique est assurée* ».

Toujours dans la région, le président namibien, Hage Geingob, a rendu hommage « *au révolutionnaire exceptionnel, combattant tenace de la liberté et panafricaniste* » dont les sacrifices ont permis « *la libération de l'Afrique australe du joug racial et de l'oppression coloniale* ». Le président tanzanien, John Magufuli, également président en exercice de l'organisation des pays d'Afrique australe, la SADC, a ajouté : « *L'Afrique perd un dirigeant brave, déterminé, un africaniste qui a traduit dans les actes le refus de la colonisation* ».

En Afrique de l'ouest, le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, a rendu hommage au « *militant qui a combattu pour l'indépendance du pays face au régime colonial* », estimant que malgré la crise économique endémique dans laquelle se débat le Zimbabwe, « *la postérité conservera pour toujours le souvenir des sacrifices de Mugabe, notamment dans la lutte pour l'émancipation économique et politique de son peuple* ». Au Sénégal, le président Macky Sall a sobrement adressé ses condoléances à la suite « *du décès du père de la nation* ».

D'après l'AFP

## SPORT DE TRAVAIL

## La ligue de Brazzaville s'associe à l'espace Poulet d'or

Les deux parties ont officialisé, le 13 septembre à Brazzaville, un accord portant sur le partage d'expérience, de service ainsi que l'accompagnement en logistique.

Après une bonne prestation des équipes de Brazzaville aux championnats nationaux qui se sont déroulés, du 4 au 8 septembre à Ouesso, dans le département de la Sangha, notamment au football et au nzango, la ligue souhaite améliorer de plus belle les conditions des équipes. C'est ainsi que Rodrigue

Dinga Mbomi, son président, pro-

cède depuis quelques temps à la signature d'accord de sponsoring et de partenariat avec les structures évoluant à Brazzaville.

La dernière en date est celle avec l'espace Poulet d'or, un établissement situé sur la corniche, précisément à côté du rond-point case De-

Gaule. « *A partir du 29 septembre, nous organiserons des marches sportives, une fois par mois. C'est une activité que nous avons inscrite dans notre programme et elle permettra aux travailleurs évoluant dans les entreprises de Brazzaville de se maintenir grâce au sport. C'est dans ce sens que nous venons signer cet accord, puisqu'après l'activité sportive, les participants peuvent soit venir se reposer au «Poulet d'or», soit pratiquer de la gymnastique ou encore prendre un sandwich* », a précisé Rodrigue Dinga Mbomi. Guy Roger Bantsimba, promoteur de Poulet d'or, s'est dit satisfait et disposé à collaborer avec la ligue de Brazzaville puisqu'au finish, sa structure qui évolue dans la restauration et le service traiteur bénéficiera de la visibilité. « *Toutes les entreprises affiliées à la ligue départementale de Brazzaville du sport de travail pourront bénéficier d'une réduction des tarifs dans notre établissement lors de leurs activités* », a-t-il déclaré.

Rude Ngoma



Rodrigue Dinga Mbomi et Guy Roger Bantsimba échangeant les documents

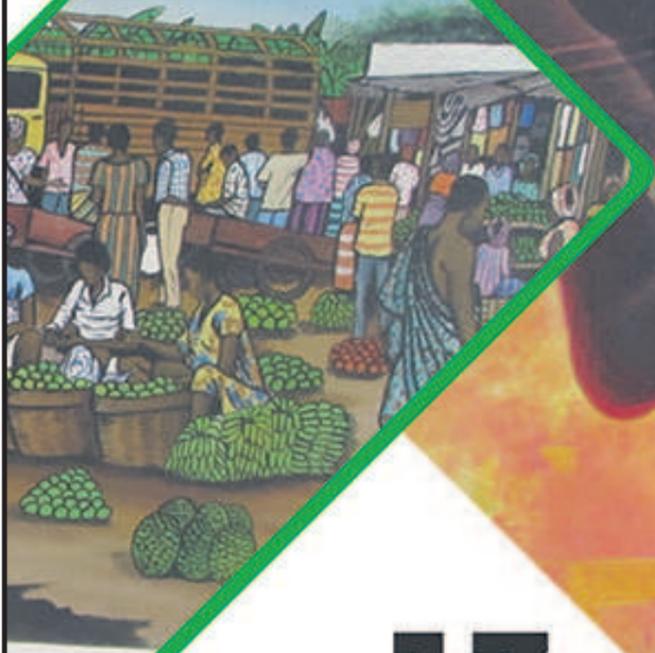
**Le Musée Galerie du Bassin du Congo**

présente

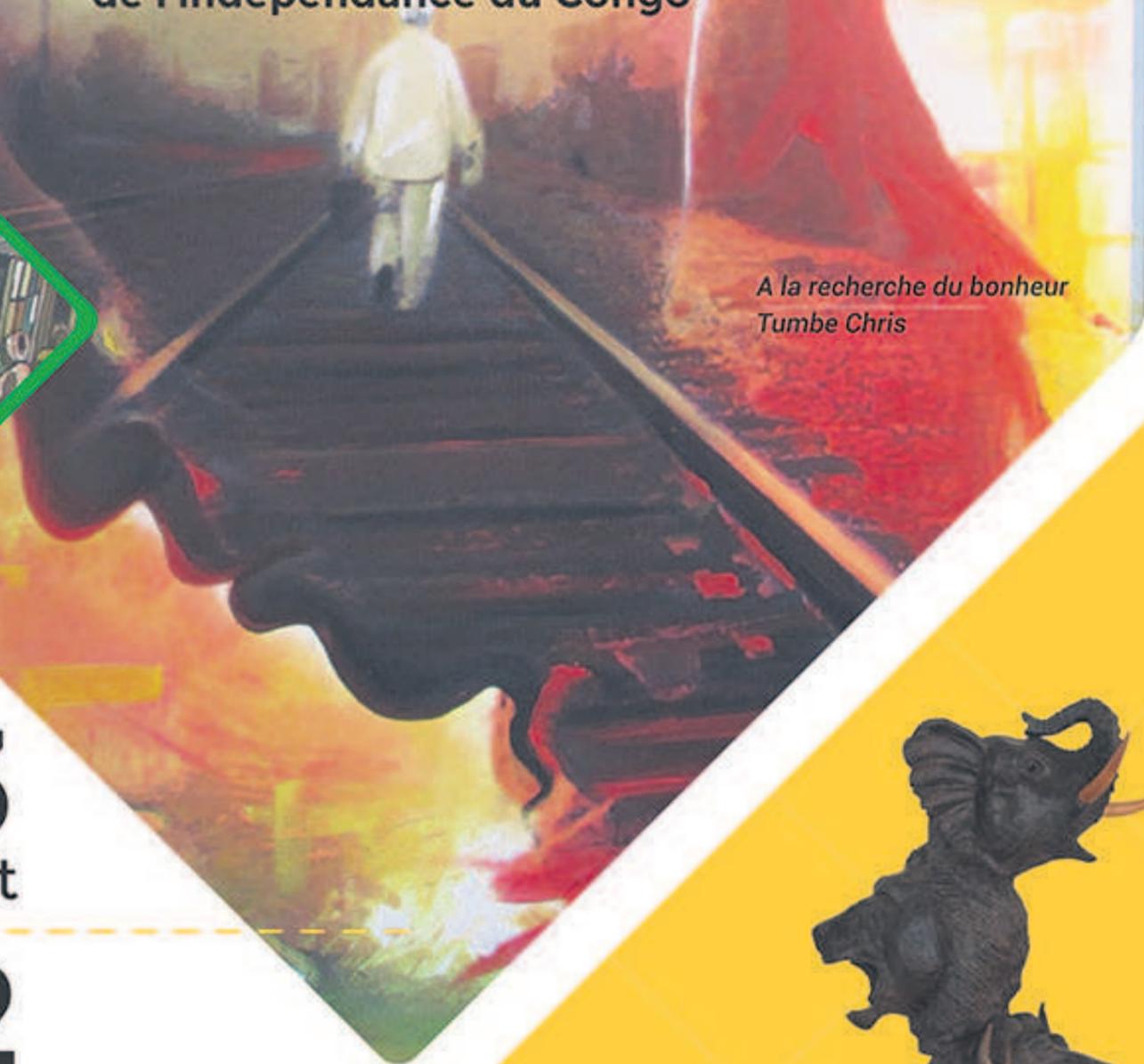
# LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,  
à l'occasion des festivités du 59<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'indépendance du Congo

*Marché du village  
Nzimmy B*



*A la recherche du bonheur  
Tumbe Chris*



**du 13**  
Août  
**Au 12**  
Octobre 2019

*Les géants de la forêt  
Zénon Mosséli*



**Musée**  
du Bassin du **Congo**

**Contacts**  
+242 06 666 70 65  
+242 04 411 64 11

**Adresse**  
B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## CONCOURS SCÈNE TREMLIN

## Trente lauréats bénéficient d'un stage de dix jours

Managers, DJ, rappeurs et partenaires de la troisième édition du concours scènes tremplin Mboté hip hop, ont lancé, le 13 septembre lors d'une conférence de presse tenue à Brazzaville, une formation aux métiers de musique urbaine au profit des jeunes artistes vainqueurs de cette compétition.

La formation, offerte par le programme Create Joy Vivendi, est organisée à l'initiative du directeur général du label Capitol, Alexandre Kirchoff, et de l'Institut français du Congo. Elle va permettre aux jeunes artistes d'acquérir des connaissances aux différents métiers comme rappeurs, managers, beatmakers et DJ.

Des ateliers seront animés par des professionnels venus du Congo et d'ailleurs parmi lesquels, Olivier Lesnicki, plus connu sous le pseudonyme de DJ Motif, un producteur congolo-belge. Les enseignements seront centralisés sur les techniques de beatmaking. « Je vais leur donner des outils afin d'acquérir les compétences de travailler en professionnels, ces outils leur permettent de faire la différence entre un beatmaker amateur et un beatmaker professionnel », a indiqué DJ Motif.

Pour sa part, le manager Josué Bakoua dit Josh Djido, animera l'atelier management. « Je veux

leur communiquer ce que j'ai appris. Je leur montrerai aussi les fichiers programmeurs. Mon objectif est de sensibiliser les acteurs culturels et de les professionnaliser », a-t-il signifié,

promettant de transmettre son savoir à ces jeunes artistes.

Le rappeur Audrey Wangani alias Jolas, quant à lui, interviendra avec Alain Bassekamba, régisseur de l'IFC, sur l'écriture et les tech-

niques de scène. « Les artistes d'aujourd'hui ne comprennent pas que le contenu d'une chanson est très important. Cet atelier a pour but de réussir à matérialiser leurs inspirations. Nous allons apprendre à ces artistes comment il faut tenir un micro, quel déplacement il faut faire sur scène, quel comportement il faut avoir par rapport à son public... », a-t-il expliqué.

Nirial Valdy Kouloutch, infographiste de l'IFC et Barbara Pamou, responsable de la communication de cet institut, animeront respectivement l'atelier sur Pressbook, tandis qu'Alban Youmbah dit DJ Mboh focalisera son atelier sur « le comportement du DJ face à son public, apprendre le matériel de Djing et les différentes techniques de DJ ». « Nous allons faire beaucoup plus de pratique que de théorie », a fait savoir le formateur. Mark 'Aurel Kitoko abordera, lui, l'impact de communication digitale sur les réseaux sociaux.

Bénil Nzila, opérateur culturel congolais, développera le module sur l'industrie musicale et les métiers de la musique. Pour lui, il est important de faire comprendre aux artistes l'intérêt de connaître l'écosystème de l'industrie de la musique et son fonctionnement, et comment ses métiers peuvent être rémunérateurs.

Remerciant les partenaires, la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, pense que « Ces enseignements sont bénéfiques pour ces jeunes artistes; c'est une première à l'Institut français du Congo ». Au terme de cette formation, une restitution est prévue, le 27 septembre, à l'IFC. Rappelons que ces trente artistes, notamment dix rappeurs, dix managers, cinq DJ et cinq beatmakers ont été sélectionnés lors de la finale de la troisième édition du concours tremplin Mboté hip hop. Ils joueront au festival Mboté hip hop le 28 septembre et à African music forum.

Rosalie Bindika



Photo de famille

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

### PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

### OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

## HUMEUR

## Le changement de profession n'est pas toujours avantageux !

Sans formation digne de ce nom, il est difficile qu'un enseignant devienne un agent efficace des douanes et inversement. De même qu'un infirmier sans un nouveau « façonnage pointu » ne peut se transformer en un banquier. Alors pourquoi la course au changement inopportun des carrières et de façon abusive tend à devenir, ces derniers temps, un plat que la plupart des travailleurs veulent déguster ? Encore que si l'on n'a pas pu s'insérer dans la nouvelle profession, le dysfonctionnement professionnel peut apparaître. C'est regrettable !

Nous ne parlons pas ici des mobilités professionnelles internes consistant à gravir des échelons ou à changer de fonction au sein d'une même entreprise. Nous parlons plutôt de la triste réalité qui tend à se généraliser et à devenir un vice comportemental : changer coûte que coûte de profession pour gagner mieux.

Quoique l'organisation du travail admette que tout travailleur qui le désire, par des voies appropriées et officielles, peut changer de carrière ou de profession, il est constaté que beaucoup de travailleurs de structures diverses déferlent, ces derniers temps, par vague, vers les services tels que les impôts, les banques, les commerces, les hydrocarbures, les finances en quittant brutalement certaines corporations liées soit à la culture, à l'enseignement ou à la communication pour trouver mieux. Erreur, car toute profession a des avantages.

En tout cas, rien ne certifie que c'est parce que l'on a changé de carrière que l'on trouvera impérativement une place plus avantageuse. En réalité, toutes les professions se valent. C'est la division du travail qui détermine toute l'organisation socio-professionnelle d'un Etat souverain. On est mieux dans l'enseignement comme on le serait dans l'armée. Pourquoi fuir certaines professions pour d'autres en pensant trouver l'eldorado là où on l'intègre parfois par des moyens frauduleux ? C'est aussi là une manifestation d'une antivalence.

Il est clair que changer abusivement de profession pour des raisons pécuniaires, sans avoir au préalable mesuré les exigences de ce nouvel emploi, c'est se comparer à un aventurier non averti qui se jette dans un milieu dont il ne connaît les tenants et aboutissants. Cette course effrénée vers d'autres métiers qualifiés de juteux peut conduire à un long chemin de regrets et d'inefficacité. Au lieu de s'efforcer à être meilleur pour pouvoir récolter de bons produits là où l'on est, on veut coûte que coûte changer de profession pour des raisons farfelues.

Ceci étant, s'il existait professionnellement un moyen adéquat de bien suivre la trajectoire de tous ceux qui changeraient abusivement des professions, rares sont ceux qui brillent par la compétence. Or, le manque de compétence engendre le dysfonctionnement professionnel. Arrêtons avec cette attitude.

Faustin Akono

## PREMIER CONSEIL DES MINISTRES

# Félix Tshisekedi pour la cohésion de l'action gouvernementale

**Le chef de l'Etat a présidé, le 13 septembre à la Cité de l'Union africaine, la toute première réunion de l'exécutif national, au cours de laquelle il a non seulement éclairé les ministres sur sa vision du changement, mais aussi donné des directives précises dans la conduite, par les uns et les autres, de leurs départements respectifs.**

Le mot introductif du président de la République à été l'exhortation à une réelle prise de conscience des défis majeurs qui attendent le gouvernement central, dont l'action est censée placer l'homme au centre des priorités, à en croire le compte rendu fait dans la soirée par le ministre de la Communication et médias, Jolino Makelele.

Tout en félicitant les nouveaux promus, le chef de l'Etat les a conscientisés sur ce que devra être leur mission par rapport aux espoirs d'une population qui attend ardemment palper les effets du changement dans son vécu quotidien. Félix Tshisekedi a indiqué que chacun des ministres s'engageait, du fait de sa nomination, à atteindre les résultats attendus par le peuple.

Le président de la République a plaidé pour l'unité et la cohésion au sein de l'équipe gouvernementale, gage de toute réussite. Il a demandé aux ministres d'oublier leurs clivages politiques pour ne considérer que l'intérêt du peuple congolais. Dans son entendement, il n'y aura dorénavant ni Cap pour le changement ni Front commun pour le Congo, encore moins, des privilégiés dans ce gouvernement qu'il veut essentiellement voué à la cause du pays et de son peuple. Dans le même ordre d'idées, Félix Tshisekedi a invité les membres de l'exécutif national au respect strict des valeurs morales et éthiques en faisant preuve d'un comportement de lutte permanente contre la corruption et les antivaleurs.



Félix Tshisekedi posant avec les membres du gouvernement

## Marquer la rupture avec le passé

Les membres du gouvernement ont donc été appelés à se mettre résolument au travail dans un élan de cohésion et de solidarité et ce, en toute responsabilité et dans le strict respect des règles d'éthique et de déontologie. Pour Félix Tshisekedi, ce premier gouvernement « doit être celui qui marquera la rupture avec tout ce qui était négatif dans le passé ». Il a rappelé les actions importantes qu'il a entreprises depuis qu'il a accédé à la magistrature suprême, tant sur le plan politique, social, diplomatique qu'économique. Réagissant aux instructions du chef de l'Etat, le Premier ministre, Sylvester Ilunkamba, a promis de tra-

vailer dans le cadre de la vision politique incarnée par le premier d'entre les Congolais tout en demandant à ses différents ministres de s'en approprier véritablement. Quelques dossiers ont, par ailleurs, été succinctement abordés au cours de cette réunion extraordinaire des ministres dont le programme d'urgence des cent jours pour lequel quelques avancées ont été signalées. Au-delà du satisfecit exprimé quant à ce, Félix Tshisekedi a insisté pour sa mise en œuvre intégrale. De ce fait, il a instruit les ministres compétents à débloquer les fonds restants pour assurer la finalisation des travaux d'infrastructures dans les délais requis. Evoquant le sujet ayant trait au dysfonctionnement de la justice

et à d'autres maux qui la rongent après le bref aperçu fait par le vice-Premier ministre en charge du secteur, le chef de l'Etat a tenu à rassurer les membres du gouvernement sur sa détermination à soutenir les réformes en vue dans l'appareil judiciaire de manière à rendre la justice congolaise plus équitable. Quant à la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement de base qui participe à l'égalité des chances, le Conseil des ministres a confirmé son effectivité en ce mois de septembre. Le drame survenu le 12 septembre, dans le territoire de Nyunzu (province du Tanganyika), à la suite du déraillement d'un train marchandise, ainsi que l'incendie ayant ravagé le 10 septembre des centaines de maisons à Bukavu

(Sud Kivu), ont également retenu l'attention du Conseil des ministres. Le ministre des Actions humanitaires et de la solidarité nationale a été chargé de prendre des dispositions utiles en vue de venir en aide aux familles éprouvées, en plus des enquêtes à diligenter sur place pour établir les responsabilités et déterminer les causes exactes de ces sinistres.. A noter que ce Conseil extraordinaire, le tout premier de l'ère Fatshi, s'est déroulé en présence du directeur de cabinet, Vital Kamerhe, et du secrétaire général du gouvernement. Des instants magiques immortalisés, après près de trois heures d'échanges ininterrompus, par une belle photo de famille.

Alain Diasso

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## L'autorité de tutelle insiste sur le professionnalisme dans le travail

**Dans la poursuite des contacts avec les services sous sa responsabilité, le ministre Aggée Aje Matembo a présidé récemment une séance de travail avec les directeurs-chefs de service, les chefs de division, les chefs de bureau et autres agents de son administration. Une occasion de plus pour lui de demander aux cadres et agents de contribuer au développement durable du pays.**

Le nouveau ministre de l'Aménagement du territoire veut faire de son secteur un ministère de référence, qui soit aux avant-postes du développement de la République démocratique du Congo. Un pays non aménagé, a-t-il souligné, n'attire pas des investisseurs. Aussi est-il du devoir de son ministère de proposer des schémas directeurs bien élaborés qui permettent d'asseoir le développement du pays, insistant sur le respect des attributions qui lui sont confiées. « Nos attributions doivent être claires et nous sommes debout pour remettre l'Aménagement du territoire à sa place. On ne peut pas toucher l'espace sans l'aménagement du territoire.

Il n'y a aura plus de lotissement dans ce pays sans passer par nous. On doit lotir sur des terrains aménagés et non en brousse... », a averti Aggée Aje Matembo.

Parlant de l'amélioration des conditions de travail de ses administrés, le ministre a déclaré: « Ce n'est pas quand même vous qui avez tué Jésus. Nous allons voir comment

résoudre ces problèmes liées à la rémunération, à la mobilité, aux locaux. Je n'attendrai pas que l'huissier m'amène des lettres. Moi même je suis le grand huis-

sier. Je tiens à vous rassurer que j'appliquerai la politique de proximité. Je passerai vous voir parce que j'aime vivre avec l'administration... ». Un discours bien accueilli par les cadres et agents du ministère qui l'ont exprimé par des acclamations et des cris de joie. L'occasion faisant le larron, le secrétaire général de l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Khonde, a salué l'esprit d'ouverture du ministre. « Le ministre avait appris les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre travail et a tenu de l'entendre de vive voix. Nous espérons que nos problèmes trouveront de solutions », a-t-il conclu.



L'auditoire très attentif au discours du ministre

Blandine Lusimana

## LUTTE CONTRE EBOLA

## La RDC assurée du soutien renouvelé des Etats-Unis

Washington est disposé à capitaliser l'élan déjà pris ainsi que les progrès réalisés, au plan local, dans la lutte contre la maladie, a assuré le secrétaire du département de la Santé et des services humains des Etats-Unis d'Amérique à Kinshasa, Alex Azar, après l'entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, le 13 septembre, au Palais de la nation.

Se confiant à la presse, Alex Azar s'est félicité de la qualité des échanges avec Félix Tshisekedi, en présence du ministre de la Santé, Eteni Longondo. « Je suis très heureux d'avoir rencontré, pour la deuxième fois, le président Félix Tshisekedi. Cela m'a permis de lui transmettre les salutations chaleureuses de son homologue Donald Trump ». Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, sont très engagés au côté de la République démocratique du Congo (RDC), non seulement dans le cadre de la lutte contre la maladie à virus Ebola, mais surtout, « pour participer au renforcement du système de santé dans son ensemble ». Van-



Alex Azar

tant la longévité de la collaboration que son pays entretient avec la RDC dans le domaine sanitaire, Alex Azar a indiqué qu'elle se poursuivra sans relâche jusqu'au traitement du dernier sujet atteint du virus Ebola.

Par la voix de leur secrétaire d'Etat, les Etats-Unis d'Amérique affichent, d'ores et déjà, leur disponibilité à soutenir financièrement la RDC dans ses efforts visant l'éradication de cette maladie. Tout en rappelant que son pays est le plus grand partenaire d'aide de la RDC dans la lutte contre Ebola, Alex Azar a indiqué que les Etats-Unis ont déjà contribué, dans ce cadre, pour environ cent cinquante millions de

dollars. A cela s'ajoutent deux cent trente millions de dollars d'aide destinés au développement du vaccin et à l'élaboration d'une thérapeutique appropriée, mais aussi à la création des Centres de traitement et de dépistage de cette épidémie. Partenaires importants dans le domaine de la santé dans plusieurs Etats africains et grands donateurs à l'Organisation mondiale de la santé, les Etats-Unis, a-t-il indiqué, sont prêts à soutenir le renforcement des capacités dans la filière médicale via la formation des prestataires afin de développer la résilience du pays face aux épidémies de toute nature.

Alain Diasso

## ASSURANCE

## L'Arca actualise sa liste

La structure vient d'agréer formellement la Société nationale de l'assurance (Sonas), le cinquième opérateur autorisé à fonctionner légalement sur l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC) après la libéralisation du secteur en mars 2015.

L'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (Arca) poursuit normalement l'agrément des opérateurs dans le vaste marché des assurances ouvert désormais aux privés après plus de 50 ans de monopole de l'Etat. Officiellement, cinq sociétés d'assurance et quatre de courtage d'assurance opèrent dans un marché qui devrait atteindre les cinq milliards de dollars américains en cinq ans. Le premier groupe des sociétés agréées, avec la camerounaise Activa en tête, a reçu les premiers agréments le 28 mars 2018, après l'ouverture officielle des guichets de réception de demandes d'agrément en décembre 2017. Quant à la deuxième série d'agrément, avec la Sonas en tête, elle est intervenue le 6 septembre. Le cas de la Sonas, la société publique qui a exercé le monopole pendant 50 ans de manière non-stop, continuait à faire l'objet d'une étude au sein de l'Arca avant l'étape de l'agrément. En effet, l'ancien opérateur public devait lui-aussi se conformer aux prescrits du code des Assurances pour pouvoir opérer légalement en RDC. « Elle n'a pas bénéficié des béquilles ou autres avantages du fait de son ancien statut pour pouvoir se tenir debout dans un contexte concurrentiel très risqué pour elle. En effet, si elle n'arrive pas à survivre à la concurrence, elle disparaîtra à coup sûr. Une étude du Copirep le confirme d'ailleurs », analyse un expert. De nouveaux acteurs opèrent aujourd'hui dans le domaine du courtage d'assurance dans le pays. Au cours de la même période, l'Arca a octroyé des

agréments à quatre d'entre eux. « Désormais, il est formellement interdit de souscrire une assurance directe à l'étranger pour un risque, concernant une personne, un bien ou une responsabilité, situé sur le territoire national auprès d'une entreprise non agréée par l'Arca », rappelle l'Autorité de régulation. A la date du 6 septembre, les sociétés d'assurance agréées officiellement sont Rawsur Sa, Rawsur Life SA, Activa assurance RDC, Société financière d'assurance et Sonas. Comme le souligne l'Arca, ces assureurs peuvent travailler avec la population et les opérateurs économiques sans aucune restriction ou limitations. La même autorisation de se déployer sans restrictions et limites quelconques est faite aux courtiers d'assurance agréés, en l'occurrence Allier Insurance Brokers SARL, Gras Savoye RDC SA, Assurance Okapi SARL et Ascoma RDC SARL. Ceux qui ne sont pas agréés sont interdits d'opérer sur l'étendue du territoire national. Le marché des assurances est ouvert, la plupart des sociétés agréées sont contraintes aujourd'hui de faire du courtage en raison de la faible culture d'assurance de la grande majorité de la population rd-congolaise et de la superficie énorme du pays à couvrir. Tirant les enseignements du passé, leurs plus grands défis seront d'offrir des produits et service de qualité à des prix compétitifs et surtout dans les délais. Dans les sociétés modernes, conclut un opérateur, les besoins d'assurance se font ressentir à tous les niveaux.

Laurent Essolom

## SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

## L'Unicef réaffirme son appui à la RDC

Le nouveau ministre de la Santé, Eteni Longondo, qui veut avoir une vision globale devant lui permettre de mettre en place des nouvelles stratégies pour assurer une couverture sanitaire à tous les Congolais, en général, et les enfants, en particulier, a échangé, le 12 novembre à Kinshasa, avec le représentant de l'agence onusienne dans le pays, Edouard Beigbeder. Ce dernier lui a assuré le soutien de son institution dans la vaccination des enfants exposés aux maladies évitables.

L'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) est l'un des partenaires traditionnels du ministère de la Santé en République démocratique du Congo (RDC). Il œuvre pour la survie de l'enfant, notamment en intervenant dans la vaccination. Ce sujet a été au centre du tête-à-tête entre le Dr Eteni Longondo et son représentant dans le pays. A en croire Edouard Beigbeder au sortir de l'audience, sa visite a eu un double objectif: la présentation des civilités et un échange avec le ministre sur des questions liées à la santé des enfants et de la mère en RDC. Pour ce qui est de la vaccination, le représentant de l'Unicef a souligné qu'il est important de savoir que « seulement 35% des enfants, à travers la RDC, ont été vaccinés dans la routine ». Ce chiffre, a-t-il souhaité, doit être doublé dans les années à venir pour s'assurer qu'il n'y a plus d'épidémies dans le pays. Edouard Beigbeder a notamment fait allusion à la rougeole, à la poliomyélite, etc., qui sévissent en RDC. « En réalité, à travers le système du Programme élargi de vaccination, nous n'arrivons pas suffisamment à vacciner

tous les enfants. Nous avons parlé de la polio, de la rougeole et de comment intégrer l'opération d'élimination du choléra au niveau de la RDC », a fait savoir le représentant de l'Unicef. Les deux personnalités se sont aussi focalisées sur la nouvelle grande chaîne de froid à Kinkole, inaugurée en octobre 2018. Le représentant de l'Unicef a assuré au ministre de la Santé que l'alimentation en électricité de cette chaîne n'est plus un souci, parce que « le branchement du réseau de 6 KVA de la Société nationale d'électricité est déjà opérationnel et qu'il reste à finaliser le réseau de 20KVA ». Ce qui permettra, a-t-il renchéri, de déplacer l'ancien Programme élargi de vaccination vers la nouvelle chaîne de froid. Il s'agira, selon lui, d'une avancée significative dans la lutte contre les maladies infectieuses particulièrement évitables par la vaccination dans le pays. Notons que la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri a été aussi au centre de l'entretien entre le ministre de la Santé et le représentant de l'Unicef en RDC.

Blandine Lusimana

## INDUSTRIE

# Une unité de montage de tracteurs à la zone économique de Maloukou

Les ministres en charge de l'Industrie, Gilbert Ondongo, et des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, ont visité le 12 septembre les entrepôts de la société Camaco où seront assemblés les tracteurs dans la zone industrielle de Maloukou.

La visite a été effectuée en marge de la cinquième édition du forum Investir en Afrique qui a réuni, à Brazzaville, les hommes d'affaires, les décideurs politiques, les représentants de la société civile et des organismes internationaux venus d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

« Nous venons de conclure un accord pour créer une société qui va monter les tracteurs et les matériels agricoles. C'est un accord qui a d'abord été signé à Shanghai, en Chine. Hier, la société a été créée, c'est un modèle de partenariat public-privé très important », a indiqué Gilbert Mokoki.

La société Camaco va implanter au sein du complexe industriel de Maloukou une

unité d'une capacité de production de deux cent cinquante tracteurs par mois. Cette société mixte est détenue à 30% par le gouvernement congolais, 30% par l'entreprise Eco Oil et 40% par la société chinoise Yto Camaco. L'entrée en production effective de Camaco est prévue dans une année, à en croire ses responsables.

« Nous avons six entrepôts où seront montés les tracteurs. Il s'agit de faire les assemblages et on va aller vite. Les tracteurs seront destinés au marché national, régional et continental. Il est question de booster l'agriculture au niveau national à travers cette nouvelle société. On va offrir des facilités à la population pour accéder à ces engins



Le ministre en charge de l'Industrie, Gilbert Ondongo, sur le site de la société Camaco

agricoles », a confié Me Mohamed Samba, l'un des administrateurs de Camaco.

Bâti par le gouvernement congolais sur fonds propres, le complexe industriel et commercial de Maloukou dispose de dix-sept unités de production. La plupart des usines produisent les matériaux de construction tels les tuyaux PVC, les câbles électriques, les fers à béton, les tôles galvanisées.

« Nous pouvons confirmer que nous avons déjà des preneurs qui n'attendent que la connexion de la zone industrielle au réseau électrique national. Parce que les usines ont été testées et produisent avec des groupes électrogènes », a expliqué Gilbert Mokoki.

Et d'ajouter : « La production à base des groupes électrogènes n'est pas rentable. Le produit va coûter

plus cher et risque de ne pas avoir d'acheteurs. Lorsque nous allons amener l'électricité, les coûts de production seront bas ».

Le complexe industriel de Maloukou fait partie de la zone économique spéciale de Brazzaville. Les opérateurs qui vont y investir bénéficieront des avantages fiscaux-douaniers qu'offre le régime des zones économiques spéciales au Congo.

Christian Brice Elion

**« Nous venons de conclure un accord pour créer une société qui va monter les tracteurs et les matériels agricoles. C'est un accord qui a d'abord été signé à Shanghai, en Chine. Hier, la société a été créée, c'est un modèle de partenariat public-privé très important »**

## RÉFLEXION

## Le pape François face à la Curie

Les propos tenus mardi dernier par le souverain pontife dans l'avion qui le ramenait à Rome après sa visite en Afrique australe sonnent comme un avertissement pour ceux qui, au sein de la plus haute instance de l'Eglise catholique, s'opposent à lui de plus en plus nettement. Evoquant le « schisme » qui pourrait se produire avec la tendance ultra-conservatrice de l'église américaine, le pape n'a pas hésité à dire qu'il ne craint pas une telle rupture et qu'il poursuivra sans faillir les réformes engagées depuis le début de son pontificat. Il a donc mis en garde les tenants de la « rigidité » que prônent les idéologues chrétiens et qui risque de conduire des fidèles de plus en plus nombreux à quitter l'Eglise.

Au-delà de la prise de position du pape sur le « schisme dans l'église américaine », affichée de façon ostensible et relayée aussitôt par les médias du monde entier, ce qui est en jeu n'est pas autre chose que la modernisation de l'Eglise catholique dans des domaines aussi sensibles que le céli-

bat des prêtres, la place et le rôle des femmes dans la hiérarchie catholique, les règles ecclésiastiques pour les couples divorcés, la gestion des finances du Vatican. Avec, en toile de fond, un problème majeur qui est celui du contrôle des plus hautes instances de l'Eglise par l'épiscopat européen en général, italien en particulier, dont une partie s'oppose plus ou moins ouvertement à tout changement dans ces domaines.

Premier pape venu du tiers-monde - l'Argentine -, membre de la Compagnie de Jésus qui a toujours été présente sur les cinq continents et qui a de ce fait une vision très ouverte du monde, le pape François savait, avant même son élection au Trône de Pierre, qu'il se heurterait à coup sûr au mur édifié depuis des siècles par la Curie dont le siège est situé à Rome, en plein cœur de la Cité du Vatican. Ayant été et demeurant proche de son prédécesseur, Benoît XVI, qui s'est précisément retiré en 2013 afin de recouvrer sa liberté, il savait parfaitement ce qui l'attendait dès lors qu'il serait adoubé par ses pairs. Ce qui se passe aujourd'hui n'a

donc rien de surprenant et l'on peut être certain que le pape François, qui a prouvé sa ténacité en maintes circonstances, ira jusqu'au bout de sa volonté affichée de moderniser l'Eglise, quitte à devoir se retirer lui aussi et prendre sa retraite si cela s'avère nécessaire.

Ce à quoi nous assistons, sans que personne bien sûr ne le reconnaisse ouvertement à Rome aujourd'hui, est tout simplement l'adaptation de l'Eglise catholique au monde moderne. Une adaptation que rend inévitable le fait que de moins en moins de vocations viennent du monde occidental, que de plus en plus de fidèles fréquentent les églises en Afrique, en Amérique latine et en Asie, que les moyens matériels des paroisses du Nord sont en chute libre, que les églises adventistes et autres sont de plus en plus actives sur le terrain religieux dans le monde émergent. Autant de réalités concrètes, indiscutables qui, malheureusement, ne sont guère perçues comme elles devraient l'être par les plus hautes instances de l'Eglise, la Curie romaine en particulier.

Rien de ce qui précède ne tient en vérité du hasard et tout était depuis longtemps prévisible comme en ont témoigné à la fois le retrait de Benoît XVI, les réflexions du pape François émises sous diverses formes avant et depuis son élection, mais aussi différents livres écrits ces dernières années par les observateurs les plus attentifs de la scène vaticane. Toute la question est donc maintenant de savoir qui du courant moderniste incarné par le premier pape jésuite de l'histoire chrétienne ou du courant conservateur qui domine encore la Curie l'emportera au terme de la partie de bras de fer qui s'engage dans la Cité du Vatican.

Comme le soulignait jeudi l'un des plus fins observateurs de la scène vaticane, Jean-Marie Guénois, dans les colonnes du quotidien français *Le Figaro*, le pape François, en parlant aux journalistes comme il l'a fait durant son voyage de retour à Rome, « a finalement préparé l'Eglise catholique à de fortes turbulences pour l'hiver à venir ».

Jean-Paul Pigasse